

## **RAPPORT DES REPRESENTANTS DES ETUDIANTS DE L'UNIVERSITE FRANCO-ALLEMANDE**

en vue de l'assemblée générale des établissements membres  
Le 20 mai à Aix-en-Provence

---

Les représentants des étudiants publient chaque année un rapport qui est présenté lors de l'assemblée générale des établissements membres. Nous considérons ce rapport comme une invitation à la discussion et une incitation à faire progresser l'activité de l'UFA et à entretenir la relation des étudiants avec l'UFA et les différents établissements.

Nous sommes fermement convaincus que la perspective qu'offre un diplôme binational dans le contexte franco-allemand constitue un critère de qualité indéniable et un atout sur le marché de l'emploi. C'est la raison pour laquelle nous souhaitons continuer dans la voie dans laquelle nous nous sommes engagés.

## Sommaire

1. Mesures destinées à accroître l'identification des étudiants avec l'UFA et à intensifier la communication entre les étudiants .....	3
2. Le Forum Franco-Allemand à Strasbourg .....	4
3. Suivi des anciens étudiants et réseau UFA.....	5
4. Adoption du système LMD .....	7
5. Participation des représentants des étudiants à la procédure d'évaluation de l'UFA .....	10
6. Activités de la représentation des étudiants .....	10
7. Informations en provenance des secteurs disciplinaires.....	12

## **1. Mesures destinées à accroître l'identification des étudiants avec l'UFA et à intensifier la communication entre les étudiants**

Le manque d'identification des étudiants avec l'UFA, constaté les années précédentes, ne s'est pas encore sensiblement amélioré. Toutefois, nous observons que de premières mesures ont été prises afin de lutter davantage contre cette situation insatisfaisante. Cette partie du rapport se concentre sur ces mesures qui gagneraient à être développées.

### *Newsletter-UFA*

Nous, les représentants des étudiants, recevons au début de chaque deuxième mois la Newsletter UFA qui informe sur les événements actuels concernant l'UFA. Les informations concentrées dans cette newsletter peuvent intéresser l'ensemble des étudiants de sorte qu'il paraît utile de l'adresser à tous les étudiants de l'UFA. Ceci permettrait au moins de rappeler, à intervalles réguliers, la présence et l'activité de l'UFA et probablement aussi de susciter un intérêt pour les divers événements autour de l'UFA. En plus des dates et délais qui constituent jusqu'à présent un point fort de la newsletter, on pourrait, le cas échéant, intégrer également de brefs articles sur des événements particuliers (à l'instar de ceux publiés dans la revue UFA, dont probablement peu d'étudiants prennent connaissance).

En guise d'alternative à l'envoi direct à tous les étudiants, on pourrait envisager une transmission commentée par l'intermédiaire des représentants des étudiants au sein des disciplines concernées, sachant que pour ce faire il faut fournir les informations de contact aux représentants des étudiants (sur ce point, voir également le chapitre 6).

### *Manifestations UFA spécialement destinées aux étudiants*

Au mois de septembre 2007, l'UFA a organisé un séminaire d'entraînement interculturel à la candidature. Cette manifestation a été fortement appréciée par les étudiants y ayant participé et constitue un exemple d'intégration réussie des étudiants au sein de l'UFA qui a veillé à une mise en œuvre réussie. De telles manifestations devraient être maintenues et, dans la mesure du possible, étendues, compte tenu du fait qu'elles sont très profitables sur le plan du contenu et surtout

parce qu'elles constituent une plate-forme d'échanges entre les étudiants et, par conséquent, renforcent le sentiment d'appartenance à l'institution UFA. Préalablement à ce type de manifestations, il y a lieu de vérifier que tous les étudiants ont été informés de l'offre. De plus, il y a lieu, éventuellement, d'élaborer une procédure de sélection transparente, compte tenu des limites de capacités d'accueil à prévoir.

### La plate-forme de communication XING

Le groupe « Etudiants et anciens étudiants en double diplôme de l'Université franco allemande / Deutsch-Französische Hochschule » qui existe depuis 2006 sur la plate-forme de communication XING continue à se développer et totalise, fin mars 2008, 379 membres qui ont rédigé 87 articles. Le nombre de membres a donc considérablement augmenté (+ 140) l'année dernière. L'UFA pourrait communiquer sur ce groupe, en le citant comme exemple et référence. De plus, il conviendrait de signaler l'existence de cette plate-forme sur les pages Internet de l'UFA et surtout dans le contact direct avec les diplômés.

## **2. Le Forum Franco-Allemand à Strasbourg**

Le 9<sup>ème</sup> Forum Franco-Allemand qui s'est déroulé du 30 novembre au 1<sup>er</sup> décembre 2007 à Strasbourg a rencontré à nouveau un vif succès, surtout auprès des étudiants. Il offre la possibilité d'un contact direct entre établissements d'enseignement supérieur, étudiants et monde économique, et permet précisément aux diplômés des cursus binationaux/trinationaux d'accéder rapidement au monde du travail.

Pendant la durée du Forum a également eu lieu la réunion des représentants des étudiants qui ont notamment pu participer à la remise du prix d'excellence 2007.

Outre la possibilité réservée aux diplômés de trouver un emploi, grâce à l'entrée en contact direct avec les responsables des ressources humaines, de vastes possibilités sont offertes concernant la recherche de stages ou de sujets de mémoire. L'annuaire des exposants peut également constituer une importante source d'information après la visite du Forum. De plus, le grand nombre d'établissements d'enseignement supérieur présents, y compris l'UFA en tant

qu'institution organisatrice, permet d'aller voir plus loin que son propre établissement et son propre cursus.

Afin de valoriser encore davantage cette manifestation, nous proposons que le secrétariat de l'UFA et la représentation des étudiants proposent, dans le cadre du Forum, une réception suivie d'une fête spécialement à l'intention des étudiants de l'UFA. Le Forum est un point de rencontre pour beaucoup d'étudiants de l'UFA. Toutefois, il manque jusqu'à présent une plate-forme commune où les étudiants peuvent s'entretenir directement et en toute simplicité.

De plus, il serait peut-être indiqué d'organiser de préférence les manifestations destinées aux étudiants de l'UFA (p.ex. l'entraînement interculturel à la candidature), citées plus haut, autour du FFA - beaucoup d'étudiants étant sur place, ce qui réduirait au maximum les frais de voyage.

En 2008, le Forum se déroulera à nouveau à Strasbourg, du 14 au 15 novembre. Il paraît opportun d'envisager une réunion des représentations des étudiants à cette date.

### **3. Le suivi des anciens étudiants et le réseau UFA**

L'UFA s'emploie à développer le suivi des anciens étudiants et le networking et consacre des ressources humaines et financières à cette fin. Nous, les étudiants, saluons cette activité et l'apprécions à sa juste valeur, sachant qu'elle nous est utile à plusieurs égards : elle favorise les contacts personnels et professionnels dans le contexte de l'UFA et peut ainsi faciliter l'insertion professionnelle et l'évolution professionnelle des diplômés. Il est en outre possible, grâce aux coopérations entre les cursus de l'UFA, le monde économique, les administrations et autres organismes, de fixer des priorités contextuelles qui constituent un enrichissement pour les cursus de double diplôme pour les étudiants. Nous allons brièvement aborder ci-après quelques aspects de ce vaste champ thématique.

#### *Soutien financier aux activités des associations locales d'anciens étudiants*

L'UFA soutient la création d'associations locales d'anciens étudiants ainsi que les manifestations annuelles de ces associations. Le budget prévu à cet effet n'a pas

été épuisé au cours de l'année dernière, de sorte que d'autres initiatives devraient utiliser cette possibilité de soutien. Il paraît opportun d'établir une liste d'interlocuteurs expérimentés dans la création d'association (le caractère binational ayant notamment une incidence sur les aspects juridiques) et pouvant fournir des informations sur le caractère et le succès de certaines manifestations. Beaucoup de représentants des étudiants ont acquis des expériences dans ce domaine et sont prêts à les partager avec les représentants d'autres cursus. A titre d'exemple d'activités locales menées durant la période du présent rapport, on peut citer la création de l'association ACFA concernant la coopération Université Paris X Nanterre / Université de Potsdam en Sciences juridiques, la création de l'association CLANCI concernant la coopération des universités de Mayence et de Dijon ainsi que la création et la Journée des anciens étudiants de l'association FAARE concernant la coopération en Sciences économiques des universités de Rennes et d'Augsbourg. Ces activités ont été financées grâce aux allocations de l'UFA et ont rencontré un vif succès parmi les étudiants et anciens étudiants. Avant tout, il y a lieu de relever de manière positive la rapidité et la simplicité avec laquelle l'UFA a traité et exécuté les formalités d'attribution de soutien.

#### *Institutionnalisation par l'UFA du suivi des anciens étudiants et du travail de réseau*

Fin 2007, a eu lieu, à l'initiative de l'UFA, la création de « l'Association des Amis de l'Université franco-allemande », laquelle s'est fixée des objectifs similaires à ceux de nombreuses associations locales d'anciens étudiants, à l'échelle de l'UFA. Elle s'attache essentiellement à promouvoir les contacts avec le monde économique et le public et également les anciens étudiants. Nous, étudiants, observons avec grand intérêt l'évolution de cette nouvelle association. Nous espérons pouvoir tirer bénéfice de son activité et proposons volontiers notre aide à ce niveau, dans la limite de nos possibilités. Ainsi, p.ex., les statuts de l'Association des Amis prévoient la possibilité de créer des sections qui auront pour rôle la mise en œuvre au niveau local de ses objectifs. La question qui se pose à cet égard est celle de savoir si et comment l'Association prévoit concrètement l'intégration des activités locales des anciens étudiants, en vue de garantir un travail de réseau aussi efficace que possible. Un portail en ligne des anciens étudiants de l'UFA qui puisse également être utilisé par les associations locales d'anciens étudiants constituerait certainement

un appui important pour le suivi des anciens étudiants. Par ailleurs, nous, étudiants, nous féliciterions si, par exemple, les partenaires professionnels liés à l'UFA par l'intermédiaire de l'Association organisaient des actions concrètes à l'intention des étudiants, par ex. des visites d'entreprises ou des stages. Une procédure de candidature pour de telles actions, ouverte à tous les étudiants, constituerait une incitation supplémentaire à la performance et favoriserait simultanément l'identification des étudiants avec l'UFA. Nous, les représentants des étudiants, sommes volontiers disposés à discuter de ces idées avec la direction de l'Association.

#### *Projet de coopération de l'UFA-DFH avec le Rotary*

Le comité franco-allemand du Rotary a décidé dès 2006 de soutenir la mise en place de partenariats locaux entre les Rotary clubs et les cursus de l'UFA. Ce réseau de partenariats comporte jusqu'à présent 16 Rotary clubs allemands et 9 français. Il permet aux étudiants UFA des régions concernées de participer à des visites d'entreprises, à des conférences assurées par des amis rotariens etc... Cette offre s'adresse essentiellement aux étudiants étrangers pour lesquels elle représente une plus-value concrète lors de leur phase de séjour dans le pays partenaire. Nous, étudiants, saluons cette initiative et espérons que ce réseau sera amené à se développer. Après concertation avec les dirigeants rotariens, un rapprochement entre les délégués de cursus sur place et les Rotary Clubs locaux pourrait être envisagé, afin de susciter d'autres partenariats.

## **4. Adoption du système LMD**

Dans le cadre du processus de Sorbonne-Bologne, presque tous les établissements d'enseignement supérieur français et allemands ont déjà adopté ou adopteront très prochainement le nouveau système LMD. Les programmes d'études de l'UFA sont directement concernés par cette réforme, dans la mesure où ils doivent adapter leur structure aux nouvelles exigences. Il en résulte certaines problématiques qui apparaissent surtout dans le secteur des Sciences humaines et sociales, mais qui touchent de la même façon les autres secteurs disciplinaires. On ressent très souvent la nécessité concrète d'agir à ce niveau. C'est pourquoi nous

saluons la constitution d'un groupe de travail à cet effet dans le cadre de la réunion de travail des responsables de programmes de cette année. Selon nous, les points suivants méritent en particulier d'être abordés :

*Réglementation concernant le remboursement de l'aide à la mobilité après une cessation des études avec le diplôme de Licence/Bachelor*

Compte tenu de l'option offerte par le nouveau système LMD, celui-ci représente pour de nombreux étudiants – notamment en Sciences humaines et sociales et en Sciences économiques - la possibilité de quitter le cycle d'études franco-allemand avec le diplôme de Licence/Bachelor qui est le premier niveau de sortie, et de poursuivre la formation en effectuant un autre cursus de Master ou d'entrer directement dans la vie active.

Jusqu'à présent, le fait de quitter le cursus après la Licence/Bachelor a toujours suscité des problèmes par rapport au remboursement de l'aide à la mobilité accordée par l'UFA durant les phases de séjour dans le pays partenaire.

Sur ce point, un accord explicite devra être trouvé entre l'UFA et les établissements membres concernés. En tant que représentants des étudiants, nous plaignons pour que les étudiants aient la possibilité de pouvoir terminer leurs études après le diplôme de Licence/Bachelor, sans obligation de remboursement. Nous estimons que l'intérêt à étudier dans un cursus franco-allemand diminue lorsque l'aide à la mobilité doit être remboursée malgré l'obtention d'un diplôme qualifiant.

*Reconduction de l'aide à la mobilité en Master*

De la même façon, nous considérons qu'il est indispensable que l'aide à la mobilité soit reconduite en cas de poursuite des études au sein d'un cursus de Master franco-allemand ou d'admission parallèle, durant les phases de séjour dans le pays partenaire. L'aide à la mobilité contribue de manière essentielle à ce que tous les étudiants intéressés puissent obtenir un diplôme franco-allemand et constitue ainsi une marque de fabrique significative des coopérations universitaires binationales.

*Difficultés à distinguer entre « Master recherche » et « Master professionnel »*

Compte tenu de la distinction traditionnellement opérée en France entre le DESS et le DEA, on fait également la différence entre ce qu'on appelle un « Master

recherche » et un « Master professionnel » en ce qui concerne les nouveaux diplômes de Master. Toutefois, on ne connaît pas cette distinction dans le système allemand, ce qui pose notamment des problèmes dans de nombreux cursus en Sciences humaines et sociales (validation du « Master professionnel » en Allemagne, question de savoir où doit être effectuée la cinquième année d'études selon le Master choisi, stages obligatoires, rédaction du mémoire de Master etc...). C'est pourquoi nous préconisons qu'une réglementation uniforme tenant compte des spécificités de chacun des systèmes universitaires soit trouvée pour l'ensemble des disciplines afin de solutionner ces problèmes et de garantir une meilleure comparabilité des diplômes.

*« Bachelor/Zwischenzeugnis » dans les établissements d'enseignement supérieur français*

Le passage au système Bachelor/Master prévoit la délivrance du grade de Bachelor après qu'un étudiant ait réussi sa troisième d'études. Dans beaucoup de cursus en Sciences humaines et sociales, celui-ci est uniquement délivré par les établissements allemands (il s'agit donc d'un diplôme allemand), dans la mesure où les Grandes écoles ne disposent pas de ce type de diplôme et que leur programme d'études est conçu de telle manière que les étudiants obtiennent directement le grade de Master. Toutefois étant donné que le Bachelor est le premier diplôme qualifiant de l'université, il est important, après avoir achevé le cycle franco-allemand par un diplôme de Bachelor, que celui-ci soit délivré aussi bien par la partie allemande que par la partie française. En particulier, les étudiants allemands sont pénalisés par la situation actuelle puisqu'ils ne disposent pas d'un diplôme français reconnu, bien qu'ils aient effectué un Bachelor avec une phase de séjour en France. Il serait par conséquent nécessaire d'introduire un équivalent au Bachelor de même niveau dans tous les établissements d'enseignement supérieur français qui puisse être délivré en tant que diplôme au terme d'une durée d'études de trois ans.

## **5. Participation des représentants des étudiants à la procédure d'évaluation de l'UFA**

La participation des représentants des étudiants à la campagne d'évaluation 2008/2009 de l'Université franco-allemande a de nouveau été saluée tant par les étudiants que par l'UFA. Malheureusement, chacun des groupes d'évaluateurs ne comptait qu'un nombre minimum de représentants des étudiants, en raison des examens se déroulant durant la même période, comme c'était déjà le cas l'année précédente. Les représentants des étudiants souhaitent toujours pouvoir être plus nombreux à participer à la procédure d'évaluation.

La participation des représentants des étudiants est un aspect important dans la définition de processus transparents. Les étudiants obtiennent un aperçu détaillé de la procédure d'évaluation et un aperçu général des étapes d'organisation. De la même façon, ils peuvent participer aux discussions et exposer leur avis du point de vue des étudiants. Ceci était à nouveau le cas cette année, au sein de chaque groupe d'évaluateurs. La participation des représentants des étudiants permet aux évaluateurs d'obtenir également un descriptif de situation du point de vue d'un(e) étudiant(e). Par conséquent, il est extrêmement souhaitable que les représentants des étudiants continuent de participer à la procédure d'évaluation. De cette manière également, la procédure deviendra de plus en plus transparente pour les étudiants.

## **6. Activités de la représentation des étudiants**

Les difficultés particulières dues à notre situation de représentants des étudiants dans un contexte binational face à un établissement d'enseignement supérieur virtuel (notamment le manque de concertation individuelle et des disponibilités en temps limitées) persistent toujours. Des pistes d'amélioration des processus de travail ont été abordées lors de la réunion à Strasbourg au mois de novembre. Nous voulons en rendre compte dans le présent rapport, en précisant l'état d'avancement de leur mise en oeuvre.

### Procédure électorale

La discussion menée à Strasbourg s'est concentrée sur la procédure électorale, compliquée et de longue haleine. Il a notamment été question de la raccourcir, dans la mesure où un temps considérable s'écoule entre les deux tours de scrutin (plus de 3 mois) et où la date de la première réunion des représentants, soit le 1<sup>er</sup> décembre 2007, était très éloignée de la date de la fin des élections. Il conviendrait à l'avenir de réduire sensiblement la période de transition, afin que les représentants des étudiants élus puissent effectivement débiter leur activité. Or, à ce jour, dans le cadre de la discussion entre les représentants des étudiants et l'UFA, il n'a pas été possible de trouver de solution nettement meilleure qui réponde aux exigences spécifiques de la représentation de l'UFA. Pour autant, ce thème devrait à nouveau être abordé pour la prochaine période de mandat, sachant que cette situation ne paraît toujours pas optimale.

Une proposition concrète à cet égard est d'augmenter la durée de mandat jusque là d'un an à deux ans. Compte tenu de la distance et de la période d'adaptation relativement longue, les réunions entre les représentants des étudiants et avec les responsables de l'UFA ne peuvent être envisagées que de manière restreinte. Un mandat plus long nous offre la chance de nous familiariser davantage avec les attributions délibératives et consultatives des organes de l'UFA et d'apporter une contribution continue et constructive. Cette prolongation de mandat a déjà été appliquée cette année à certaines disciplines (p.ex. les Sciences de l'ingénieur), après concertation avec les étudiants et les responsables de programmes. Toutefois, cette proposition n'a pas été soulevée dans toutes les disciplines afin de pouvoir être discutée et appliquée. Il demeure nécessaire d'agir à ce niveau, d'autant plus qu'il faudrait trouver une solution uniforme pour toutes les disciplines.

### Règlementations nationales en matière de représentation

Un autre point à clarifier est la parité des mandats : il est prévu que chaque discipline dispose d'un(e) délégué(e) français(e) et d'un(e) délégué(e) allemand(e) et d'un(e) suppléant(e) respectivement français(e) et allemand(e). Faute de candidates, cette exigence n'a pu être respectée dans aucune discipline. En outre, les délégué(es) de cursus sont élus ensemble par leurs camarades allemands et français, mais ils ne représentent ensuite – c'est ce que suggère du moins la

dénomination correspondante – , chacun en ce qui le concerne, que les étudiants de leur propre nationalité. Le cas échéant, il peut même arriver dans certaines disciplines que des candidates intéressées soient exclues, ce qui ne sert pas les intérêts de l'institution des représentants des étudiants. Il conviendrait donc de réfléchir s'il y a lieu de lever les exigences en la matière et de voter tout simplement quatre représentant(e)s des étudiants. Dans l'hypothèse où plus de 4 candidat(e)s seraient disponibles, on pourrait alors de nouveau veiller à une composition paritaire, mais sans règle d'affectation nationale « figée ».

### Contacts avec les étudiants représentés

L'activité de la représentation des étudiants est restreinte en ce sens que le dialogue avec les étudiants représentés, hormis les étudiants dans les cursus sur place, est difficile à organiser. Très peu de requêtes sont formulées par les étudiants à leurs représentants, dont les coordonnées figurent sur le site Internet de l'UFA. Il faudrait au moins que nous, représentants, ayons accès aux données relatives aux délégué(e)s de chacun des cursus, en vue d'intensifier les échanges avec eux. Il conviendrait d'envisager, à moyen terme, la confection d'un annuaire des délégué(es) de cursus et, à plus long terme, de l'ensemble des étudiants de l'UFA. De telles banques de données existent et sont utilisées dans beaucoup d'universités. Elles permettent d'entrer plus facilement en contact avec les autres étudiants. S'agissant de l'élaboration et de la mise en œuvre d'une telle source d'information, nous, les représentants des étudiants, proposons volontiers notre aide au secrétariat de l'UFA.

## **7. Informations en provenance des secteurs disciplinaires**

Cette partie du rapport offre la possibilité aux différents secteurs disciplinaires de rendre compte, en cas de nécessité, de requêtes spécifiquement liées à leur discipline.

### Etudes menant au professorat

- Séjour dans le pays partenaire durant la 2<sup>ème</sup> période de formation

A ce jour, la formation binationale se limite essentiellement à la première période de formation qui est assurée à l'université. Dans l'intérêt de l'esprit franco-allemand, il conviendrait de donner la possibilité aux diplômés des cursus intégrés menant au professorat de pouvoir effectuer leur deuxième période de formation, à savoir le référendariat, partiellement en France.

### Sciences juridiques

- Harmonisation de la conversion des notes

Il demeure malheureusement encore des difficultés au niveau de la conversion des notes entre la France et l'Allemagne. Le problème principal réside dans les tableaux de conversion de notes existants qui n'ont toujours pas été harmonisés. Ceci a pour conséquence qu'au sein d'une discipline, des résultats équivalents sont comptabilisés différemment ou convertis ; ce qui donne lieu à des inégalités de traitement. Ce problème a déjà été discuté lors de la réunion de travail des responsables de programmes à Dresde, les 24 et 27 mai 2007. Il a été unanimement considéré que les écarts dans la notation constituent une situation insatisfaisante et provoquent des tensions parmi les étudiants des différents établissements. Il est regrettable que les propositions de solutions ayant été élaborées à cet effet n'aient pas encore été transposées dans la pratique.

Parmi ces propositions de solutions que nous appuyons expressément, en tant que représentants des étudiants du domaine des Sciences juridiques, figurent les points suivants :

- qu'on part déjà de la base que sur toutes les universités 4 points allemands valent 10 points français
- qu'il y a une symétrie des tables de concordances. Donc exclusion des systèmes utilisant une table de concordance des notes allemandes en notes françaises et une autre table pour traduire les notes françaises en notes allemandes.
- l'établissement de la correspondance se fera en établissant des courbes statistiques des notes obtenues par les étudiants en France et en Allemagne. A cette fin, le professeur Hepting se propose de rassembler les tables de concordance en usage actuellement dans les différentes universités ainsi que les notes attribuées depuis 5 ans dans les programmes juridiques.

Nous espérons que cette assemblée générale des établissements membres apportera les impulsions nécessaires afin que l'objectif d'une notation uniforme dans le domaine des sciences juridiques puisse être atteint.

*Sciences humaines et sociales*

- harmonisation de la conversion des notes

Les modalités de conversion des résultats d'examens ont gagné en importance dans le cadre de la réforme LMD. En même temps, le système de conversion a évolué en défaveur des étudiants. A nos yeux, ceci provoque régulièrement des injustices, en particulier lors de la conversion des résultats obtenus en France. A ce sujet, l'UFA devrait davantage tenir compte de la notation individuelle dans chacun des établissements et harmoniser son système (p.ex. notation dans les Grandes écoles). Une possibilité serait de ne pas convertir les notes en fonction d'un système rigide et de les évaluer dans le contexte de l'ensemble des résultats obtenus dans la discipline concernée (comme dans le système américain).